

PROGRAMME PRÉVISIONNEL
DE LA MANIFESTATION

Musicom 2014

Grande Halle d'Auvergne

Cournon / Clermont - Ferrand

Samedi 31 mai 2014

- 10h00 Concours national CFBF
14h00 *Olympiades CAMPA 1^{er} tour*
Concours national CFBF (suite)
16h00 Animations dans les centres des villes partenaires
21h00 Spectacle Chantier de nuit

Dimanche 1^{er} juin 2014

- 09h00 *Olympiades CAMPA 1^{er} tour (suite)*
11h00 Concerts apéraubades dans les centres des villes partenaires
14h00 *Olympiades CAMPA 2^{ème} tour*
17h00 Palmarès CFBF & CAMPA

CAMPA

Coordination des Associations Musicales de Pratiques Amateurs

Confédération Française des Batteries-Fanfaires (CFBF)
Confédération Musicale de France (CMF)
Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF)
Union des Fanfares de France (UFF)

2^{èmes} *Olympiades*
des batteries-fanfaires
Cournon / Clermont - Ferrand

31 mai - 1^{er} juin 2014

dans le cadre de

Musicom 2014

Contact :
association.campa@gmail.com
CAMPA chez M. Christophe GRANGE
123 rue Léon Blum - 63000 CLERMONT - FERRAND
M. Gabriel FERRAND, président de la CAMPA Tél. : 06 79 35 75 83

RÈGLEMENT

1. La CAMPA organise les *2^{èmes} Olympiades des batteries-fanfars* les samedi 31 mai et dimanche 1^{er} juin 2014 à Cournon / Clermont-Ferrand (63).
2. Elles sont ouvertes à toutes les batteries-fanfars en grande formation, composées de musiciens amateurs, constituées en association loi 1901 ou 1908, membres d'une des quatre confédérations nationales, de niveau équivalent aux deux divisions les plus élevées. Les musiciens professionnels acceptés sont ceux qui sont issus de la société, qui en sont membres réguliers ou qui l'encadrent.
3. Les batteries-fanfars se présentent sous leur dénomination.
4. Toutes les épreuves sont ouvertes au public.
5. Elles comprennent un 1^{er} tour (samedi après-midi et dimanche matin) et un 2^{ème} tour (dimanche après-midi). Pour le 1^{er} tour, l'ordre de passage des batteries-fanfars sera élaboré par la CAMPA. Pour le 2^{ème} tour, l'ordre de passage sera déterminé par un tirage au sort.
6. Lors de chacun des deux tours, les batteries-fanfars disposent d'un temps de passage sur scène d'un maximum de 35 minutes (installation et désinstallation comprises).
7. Elles devront interpréter un minimum de 17 minutes et un maximum de 20 minutes de musique comprenant obligatoirement :
 - *Vents d'Ouest* de Jean-Pierre POMMIER, Éditions Alfonse Productions (4'10)
 - Un choix entièrement libre de pièces tirées du répertoire pour batteries-fanfars en grande formation pour compléter le minutage indiqué ci-dessus.
8. Le jury est composé de 5 personnalités musicales professionnelles de haut niveau, extérieures aux quatre confédérations musicales nationales.
9. À l'issue de l'annonce des résultats du 1^{er} tour, le jury sélectionne, par le biais d'un vote secret, un maximum de 4 batteries-fanfars admises au 2^{ème} tour.
À l'issue du 2^{ème} tour, le jury attribue, par le biais d'un vote secret, les trois prix suivants : BF 1^{er} nommée, BF 2^{ème} nommée, BF 3^{ème} nommée.
10. Les décisions du jury sont définitives et sans appel.
11. À l'issue de l'annonce des résultats du 1^{er} tour, les batteries-fanfars non retenues pour le 2^{ème} tour pourront s'entretenir avec les membres du jury pour obtenir les commentaires sur leurs prestations respectives.
À l'issue de l'annonce des résultats du 2^{ème} tour, les batteries-fanfars pourront s'entretenir avec les membres du jury pour obtenir les commentaires sur leurs prestations respectives.
12. La CAMPA offrira à chaque ensemble participant un diplôme et un trophée des *2^{èmes} Olympiades des batteries-fanfars* de la CAMPA.
13. Aucun droit de participation à ces *2^{èmes} Olympiades des batteries-fanfars* ne sera exigé.
En contrepartie, et pour la bonne organisation de la manifestation, les sociétés devront obligatoirement contacter les organisateurs pour leur restauration et leur hébergement.
14. Chaque association bénéficiera d'un guide ainsi que de l'accès gratuit, pour ses musiciens et accompagnateurs, à tous les spectacles en places assises. En contrepartie, elle s'engage à participer aux animations musicales de ce week-end.
15. Les batteries-fanfars devront **adresser à la CAMPA le bulletin d'inscription pour le 15 décembre 2013.**
Les ensembles inscrits devront transmettre pour le 1^{er} mars 2014 :
 - la liste des pièces interprétées avec le minutage
 - une photographie et un texte de présentation de la batterie-fanfars à l'adresse suivante : association.campa@gmail.com ou
CAMP A chez M. Christophe GRANGE
123 rue Léon Blum - 63000 CLERMONT-FERRAND
16. L'inscription aux *2^{èmes} Olympiades des batteries-fanfars* implique l'acceptation du présent règlement élaboré par la CAMPA.

2^{èmes} *Olympiades des batteries-fanfars*

Samedi 31 mai et Dimanche 1^{er} juin 2014 – Cournon/Clermont-Ferrand (63)

FICHE D'INSCRIPTION

à retourner pour le 15 décembre 2013 à

association.campa@gmail.com

CAMPA chez M. Christophe GRANGE

123 rue Léon Blum – 63000 CLERMONT-FERRAND

Dénomination de la société : _____

Affiliation : CFBF CMF FSCF UFF

Président :

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

CP : _____ Commune : _____

Tél. fixe : _____ Tél. portable : _____

Adresse mail : _____

Directeur :

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

CP : _____ Commune : _____

Tél. fixe : _____ Tél. portable : _____

Adresse mail : _____

Batterie-Fanfare :

Nombre de musiciens : _____

